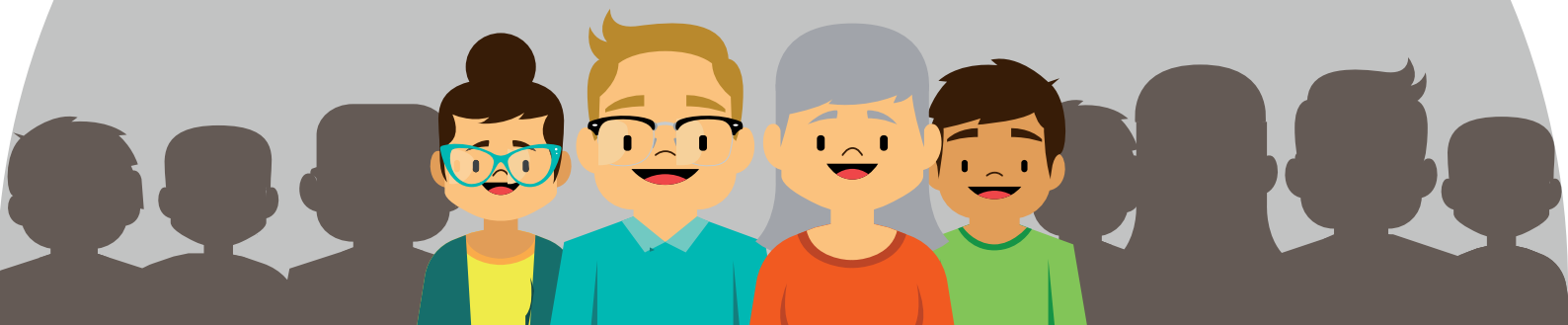


La Commission Des Usagers



La loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation de notre système de santé prévoit la mise en place de Commissions Des Usagers dans les établissements de santé publics et privés.

Cette commission a deux missions essentielles :

- veiller au respect des droits des usagers, faciliter leurs démarches auprès de l'Établissement et, dans ce cadre, recueillir, analyser et traiter les réclamations et plaintes formulées à l'encontre de l'Établissement,
- faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer la qualité d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

ELLE EST COMPOSÉE DES MEMBRES SUIVANTS

PRÉSIDENTE :

Marie-Josée HENRARD, représentante des usagers, UDAF

VICE-PRÉSIDENT :

Dr Bertrand LHEZ, Urgences

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉTABLISSEMENT :

Aline GILET-CAUBÈRE, Directrice de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Relations avec les Usagers, par délégation de M. Stéphane JACOB, Directeur

MÉDIATEURS MÉDICAUX :

Dr Bertrand LHEZ, Urgences

Dr Thierry MAYET, Réanimation, Représentant de la CME

MÉDIATEURS NON MÉDICAUX :

Valérie GRIMAUD, cadre de santé de Médecine Immuno - hématologie

REPRÉSENTANTS DES USAGERS :

Titulaires :

Marie-Josée HENRARD, UDAF

Marie-Martine GEORGES, Fédération Alliance

Suppléants :

Martine MERLET, association Ligue contre le cancer

Manuel MARTINS, INDECOSA CGT

AUTRES MEMBRES

Franck DARRICAU, AS, représentant du CSE, titulaire

Françoise BEUCHERIE, représentante du CSE, suppléante, Technicienne de laboratoire médical

Gaëlle BÉRALDIN, IDE, représentante de la CSIRMT, titulaire

Céline PICOT, IDE, représentante de la CSIRMT, suppléante

Sophie LABARTHE, CSS du Pôle Médecine, représentante du Comité d'éthique

Ginette DUPIN, représentante de l'association ALPAP (invitée permanente)

Ariette VERGEZ, représentante de l'association UNAFAM (invitée permanente)

Dr Maïté BECERRO-HALLARD, PH - représentante du 3C, titulaire (invitée)

Sophie SAKWA, IDE, représentante du 3C, suppléante (invitée)

Anne-Laure DUGERT, adjoint des cadres, chargée des assurances et contentieux

Aude PAMPHILE, technicienne Qualité, chargée du suivi des réclamations

POUR TOUTES REMARQUES, RÉCLAMATIONS, VOUS POUVEZ :

Venir compléter le registre des réclamations au secrétariat de direction.

Contacter la Direction Qualité et Gestion des Risques

☎ 05 58 35 66 47

Adresser un courrier à :

M. le Directeur
du Centre Hospitalier Dax-Côte d'Argent Boulevard Yves du Manoir - BP 323
40 107 Dax cedex

Pour contacter directement la CDU : CDU@ch-dax.fr